



HELICOVEX® - Bio-insecticide



AMM n° 2140094

Produit de Biocontrôle inscrit sur la liste biocontrôle DGAL/SDQSPV.
Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE n° 834/2007.

Cibles : *Helicoverpa armigera* (Heliothis)

Substance active : HearNPV (*Helicoverpa armigera nucleopolyhedrovirus*)
Formulation : suspension concentrée liquide (SC) > 7,5 x 10¹² corps viraux/litre
Conditionnement : 200 mL, 1L et 5L
DRE : 6 h en plein champ, 8h sous abri

DAR : 1 jour
ZNT : 5 m
pH : 6-7

USAGES, DOSES

Usage	Dose	Nbre trait. Max
<i>Helicoverpa armigera</i>	0,2 L/ha	12
Culture		
Ananas	Crucifères oléagineuses	Oignon
Arbres et arbustes*	Cultures florales et plantes vertes	Poireau
Artichaut	Epinard	Poivron
Bananier	Fraisier	PPAMC
Betterave potagère	Framboisier	Rosier
Canne à sucre	Fruit de la passion	Soja
Cassissier	Graines protéagineuses	Sorgho
Cèleri branche	Haricots écosés et pois non écosés frais	Tabac
Chanvre	Laitue	Tomate
Chicorée production de racines	Légumineuses potagères (pois chiche)	Tournesol
Choux	Litchi	
Concombre	Mais, mais doux	
Corossol	Melon	
Cresson alénois	Navet	

*DAR non applicable

NB : Mélange possible avec **Lepinox® Plus** (*Bacillus thuringiensis*) de la gamme Andermatt France.

Mention abeille : emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.

MODE D'ACTION

Helicovex® est un **larvicide d'origine naturelle** et **hautement spécifique**, qui agit par ingestion contre les larves d'*Helicoverpa armigera*. Il offre ainsi un contrôle très efficace de la noctuelle de la tomate en limitant les perforations et en contrôlant les populations larvaires.

Helicovex® doit être positionné de préférence **au stade œuf (oviposition) ou L1**. Les jeunes larves consomment le chorion (membrane de l'œuf) durant l'éclosion. Une application très précoce d'Helicovex® permet l'ingestion à un stade de grande sensibilité larvaire au produit. Par ailleurs, à ce stade les larves n'ont pas encore pénétré à l'intérieur des fruits.

En raison de son mode d'action unique, Helicovex® constitue un outil de gestion et de limitation des résistances. Il sera utilement inclus dans tout programme de protection de type conventionnel ou biologique. Son **innocuité** et **l'absence de résidu** en font un produit de choix pour les cahiers des charges les plus exigeants.

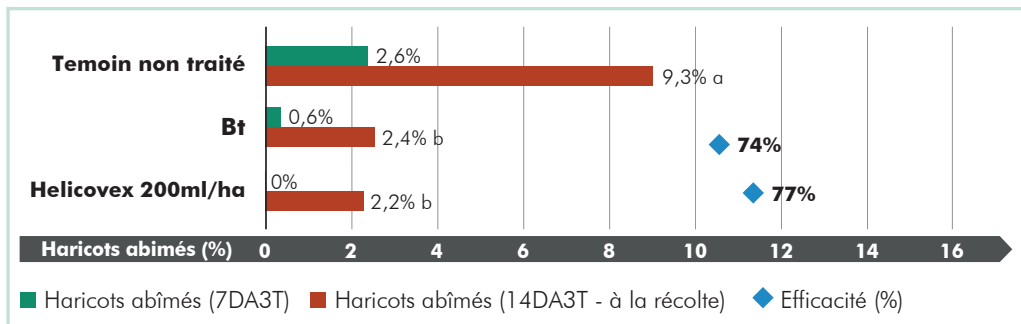
Persistance d'action : 8 jours en conditions ensoleillées et 15 jours par temps couvert.



RESULTATS D'ESSAIS

Contrôle de *Helicoverpa armigera* sur des haricots verts, France 2011

3 applications (intervalles de 7-11 jours)



STRATEGIES D'ASSOCIATION OU D'ALTERNANCE

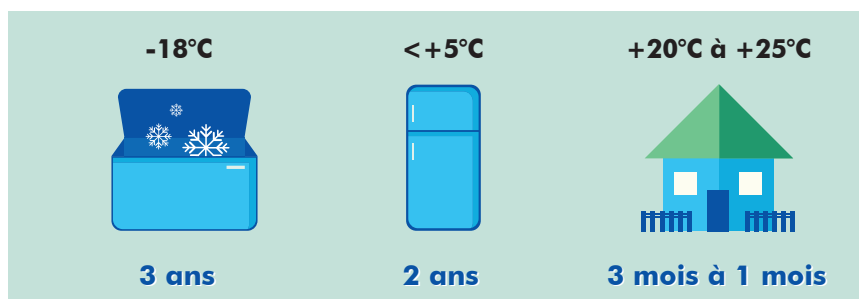
Helicovex® peut être utilement associé avec Lepinox® Plus pour agir simultanément contre *Heliothis* et diverses chenilles phytophages. Helicovex® et Lepinox® Plus peuvent également s'utiliser en alternance dans des programmes (nous contacter).

AVANTAGES D'HELICOVEX®

- ✓ Efficace
- ✓ Transmission possible à la descendance
- ✓ Bonne résistance au lessivage (50 mm)
- ✓ Excellent outil de gestion de la résistance
- ✓ Aucun résidu
- ✓ DAR et DRE minimum
- ✓ Haute sélectivité
- ✓ Sans classement toxicologique
- ✓ Neutre vis-à-vis des auxiliaires
- ✓ Mention abeille
- ✓ Utilisable en agriculture conventionnelle ou biologique
- ✓ Produit Biocontrôle

CONDITIONS DE STOCKAGE

Helicovex® est **miscible** avec les fongicides et insecticides usuels **pour des pH de bouillie compris entre 5 et 8,5**.



Helicovex® présente une **bonne résistance au lessivage** (jusqu'à 50 mm de pluie) et peut être utilisé jusqu'à 40 °C.

Précautions d'emploi : Consulter la Fiche de Données de Sécurité. Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation de produits chimiques. Si Helicovex® est mélangé avec du cuivre : 2 traitements maximum sont possibles.

Classement toxicologique et phrases de prudence

Mentions de danger : sans classement • **Conseils de prudence :** P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P405 : Garder sous clef. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 : Contient *Helicoverpa armigera nucleopolyhedrovirus*. Peut produire une réaction allergique.

Distribution : Andermatt France - 80 chemin de l'Aviation - Domaine du Makila - 64200 Bassussarry - tél : 05 64 11 51 04 - contact@andermatt.fr - www.andermatt.fr
Homologation : Andermatt Biocontrol

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT